

Bulletin d'Information Destiné aux Stagiaires en Chimie

Les stages de chimie (CHM 3550, 3551, 3552, etc.) ont pour objectif de favoriser une expérience pertinente en milieu de travail, enrichissant ainsi la formation générale du baccalauréat dispensé par le Département. Ces stages permettront aux étudiants d'acquérir de l'expérience professionnelle en recherche et développement (milieu universitaire, gouvernemental ou industriel) ou dans la pratique de la profession de chimiste (milieu industriel). Le placement des étudiants peut être orchestré par le Service des stages en sciences de la Faculté des arts et des sciences. Mme Anne-Marie Labrecque, coordonnatrice des stages en sciences, sollicite les entreprises susceptibles d'embaucher des chimistes et transmet les candidatures pour chaque poste proposé. L'étudiant peut également, de sa propre initiative, chercher un poste qui lui convient.

Inscription. Une fois le poste obtenu, l'étudiant doit suivre les étapes suivantes pour que les crédits de stage prévus lui soient accordés:

- Inscription aux stages. En plus de s'inscrire au cours de stage (CHM 3550 et 3551) sur le guichet étudiant, le stagiaire doit s'inscrire auprès du (des) professeur(s) responsable(s) des stages. Il faudra donc remplir le formulaire d'inscription (disponible sur le site web du département) et le soumettre au(x) professeur(s) responsable(s). En absence de l'inscription auprès du (des) professeur(s) responsable(s) des stages, vous ne recevrez pas des communiqués destinés aux stagiaires et par conséquent vous n'aurez pas de l'information sur les dates limites, votre rapport ne sera pas évalué, etc.
- Dans le cas d'un stage à l'extérieur du Département, le projet doit être soumis, au préalable, à l'approbation du professeur responsable de l'encadrement pédagogique. Ainsi, une lettre formelle, rédigée par un représentant de l'entreprise d'accueil, détaillera les tâches prévues pour le stage en question. Ceci permettra au(x) responsable(s) des stages de déterminer si les travaux visés font appel aux compétences scientifiques du stagiaire. De plus, la lettre doit donner le nom, la position et les coordonnées de l'employé qui a accepté d'agir comme superviseur du stagiaire et d'évaluer ses travaux.

- Inscription au « Guichet étudiant ». Il faudra choisir la session (hiver ou automne) pour laquelle le stagiaire aimerait recevoir ses crédits de recherche. (Les stages effectués en été sont généralement crédités en automne.)
- Rester en contact avec le(s) responsable(s) des stages. Le stagiaire doit s'informer sur les modalités d'évaluation et les dates pour la remise du rapport de stage. Il importe de s'assurer que le(s) responsable(s) du programme puisse(nt) vous contacter par courriel.

Évaluation. Les stages sont normalement évalués sur les éléments suivants : a) un rapport détaillé résumant le travail effectué pendant le stage; b) un exposé oral présentant les travaux devant un jury de professeurs; c) une évaluation par le superviseur de stage. Vous trouverez ci-dessous toute l'information pertinente sur les dates de remise du rapport et d'exposé oral, ainsi qu'un guide pour la rédaction du rapport.

Les rapports écrits. Il faut remettre les rapports de stage en 3 exemplaires. Quoique le style du rapport peut varier quelque peu selon le caractère des travaux impliqués, il y a quand-même des éléments communs pour tous rapports. Voici un guide sur le contenu du rapport de stage :

Page couverture (une page)	Titre, nom du stagiaire, sigle du cours, date et lieu du stage, nom du superviseur et <u>un résumé</u> de votre stage et de vos résultats
Introduction (1-2 pages)	Mise en contexte du stage (définition du problématique, travaux antérieurs, importance des objectifs à long terme, etc.), description des bases théoriques, objectifs de vos travaux, etc.
Partie expérimentale (autant de pages que nécessaire, mais aussi concis que possible)	Description des travaux effectués (i.e., les protocoles de synthèse des composés, les mesures, etc.), observations, résultats, données brutes, etc.
Discussion des résultats (3-5 pages)	Qu'est-ce que vous avez accompli? Comment les données et les observations s'expliquent? etc.
Conclusion (1/2 page)	Quels sont les objectifs qui ont été atteints et comment?
Bibliographie (1/2-1 page)	Les références aux travaux antérieurs pour placer vos travaux en contexte et pour appuyer vos constatations

Annexe Les spectres, les chromatogrammes, les diagrammes, etc.
(autant de pages que nécessaire)

Dans le cas des stages en recherche et développement, le stagiaire est encouragé de consulter les revus scientifiques pour s'inspirer sur le style de présentation des résultats, la bibliographie, etc. Un bon point de départ serait la revue intitulée *Canadian Journal of Chemistry* ou les revus spécialisées publiées par l'American Chemical Society (e.g., *Journal of Organic Chemistry*, *Inorganic Chemistry*, *Physical Chemistry Reviews*, *Organometallics*, *Analytical Chemistry*, etc.). Le stagiaire peut choisir la langue de rédaction (français ou anglais) selon ses préférences.

Les présentations orales. Vous aurez une période de 10-13 minutes pour présenter les résultats de votre stage aux membres du jury (trois professeurs). Une période de discussion (ca. 5 minutes) suivra votre présentation. Afin de laisser place aux questions et respecter l'horaire, la présentation sera interrompue après 13 minutes si elle n'est pas terminée.

Vous aurez le choix d'effectuer votre présentation à l'aide d'acétates (sur un rétroprojecteur) ou avec PowerPoint. Pour cette dernière option, veuillez noter qu'afin de minimiser le temps nécessaire pour installer votre présentation, vous chargerez votre fichier de PowerPoint sur un ordinateur déjà installé dans la salle de conférence. On vous demande alors de sauvegarder votre fichier déjà préparé sur un CD ou un bâton de mémoire USB (les disquettes ne sont pas idéales) pour le charger sur l'ordinateur avant votre présentation. (De préférence, les fichiers doivent être chargés la veille des oraux.) D'autre part, il est toujours souhaitable d'avoir en main des acétates de votre présentation en cas de problèmes techniques.

La présentation orale constitue un élément essentiel de l'évaluation; conséquemment, toute absence devra être dûment motivée à défaut de quoi la note zéro sera attribuée. Si vous avez un cours ou des travaux pratiques durant la session des présentations, vous devrez vous excuser de votre cours pour effectuer votre présentation.

Finalement, tous les stagiaires sont encouragés à assister aux exposés oraux afin d'apprendre sur ce qu'ont fait leurs collègues dans leurs stages. Ainsi, chaque stagiaire est invité à se présenter à la salle des présentations au moins 20 minutes avant et y rester au moins 20 minutes après sa propre présentation.

Dates importantes. La date de remise des rapports pour les stages d'été se situe vers la fin du mois d'août ou bien au début de septembre, et celle pour les stages d'automne et d'hiver vers la fin du mois de mars ou bien au début d'avril. Les dates exactes pour les stages en cours vous seront communiquées par courriel et par affichage au département.

Il y aura une pénalité de -10% par jour ouvrable pour les retards. Les présentations ont lieu à peu près deux semaines après la remise des rapports.